

## La traduction de textes de sciences humaines japonais en français dans le cadre du cours de rédaction française de niveau avancé

par Alexandre MANGIN

---

### 要 旨

筆者は、担当する授業「フランス語上級ライティング」の演習課題として日本の人文科学系作品の仏語訳を課している。本論の第一部は概観として、日本における翻訳（特に和訳）の歴史と現状、日本の大学での和訳の演習について述べる。和訳の政治的な側面に触れ、著者の感情の伝達については重要視されていないことに焦点を当てた。また、翻訳の具体的な規則性（情報の順番を守ることや文章の区切り方等）について触れる。第二部では、授業で用いる文章（著作物）の選定についてその重要性を述べている。専攻や将来の職業など、受講生にとって有益であるものを選ぶこと（文学部・社会学部・法学部・観光学部などの場合、人文学系のものを採用）により、学生の仏語文章の作成がその過程とともに改善される。著者の思想や感情に共感しながら翻訳することで、学生自身の言葉も仏語で表現できるようになるのである。様々な人文学系分野を専攻する学生共通の演習課題として、民俗学者である宮本常一の著作を仏語訳させるメリットは大きい。方言の翻訳という独特な難点も含む。人文学系専攻学生共通の仏語ライティングの演習教材としては、日本の人文学系著作—特に民俗学のもの—が効果的であることを本論で論証している。

キーワード：フランス語教授法・上級ライティング・翻訳・人文科学・宮本常一

Le présent article a pour objet de présenter quelques réflexions qui nous sont venues à l'occasion de l'introduction dans notre cours de français écrit en classe de niveau avancé (フランス語上級ライティング) de l'exercice de traduction du japonais au français, pendant un an (2015-2016) à l'Université pour jeunes filles d'Ochanomizu et deux ans (2020-2022) à l'Université Rikkyô, auprès d'apprenants évidemment japonais, à un moment relativement tardif dans notre carrière. L'expérience a porté sur des classes de petit effectif (de deux à huit étudiant(e)s), de niveau élevé et très motivées, en dernière partie de séance. L'usage du dictionnaire électronique et papier était autorisé.

Ces réflexions ne sauraient prétendre être une étude de portée significative permettant d'avancer des propositions de réforme de quelque système éducatif que ce soit, pas plus qu'une étude de référence émanant d'un spécialiste de la traduction. Tout au plus nous permettons-nous, en tant que praticien « de terrain » du français langue étrangère (FLE) et chercheur en ethnologie comparée de poser quelques modestes questions et de proposer quelques pistes à la sagacité des confrères.

L'exercice de traduction ne représente en aucun cas l'essentiel de notre cours, celui-ci n'étant pas un cours de traduction *stricto sensu* mais un cours de rédaction. C'est une *activité* parmi d'autres dont la durée ne devait pas excéder un tiers de celle du cours, soit approximativement trente minutes sur quatre-vingt-dix ou cent minutes selon l'université. Cela étant posé, on comprendra aisément dans quelles limites cet exercice a pu se dérouler et ce qu'on pouvait raisonnablement en attendre.

Avant d'entrer plus avant dans le sujet, précisons les mots : lorsque l'on traduit d'une langue étrangère (langue source) dans sa langue maternelle (langue de destination), on parle de « version », et dans le cas inverse, de « thème ». Afin d'éviter toute ambiguïté ici, nous n'emploierons pas ces thèmes car il s'agit de FLE et la langue enseignée est notre langue maternelle : les thèmes et versions de l'enseignant seront donc des versions et thèmes pour l'étudiant. Nous nous en tiendrons à des

périphrases plus longues, mais univoques.

On peut dès à présent se poser les questions rhétoriques suivantes : quelle est la situation de départ ? Comment introduire la traduction ? Pourquoi traduire du japonais au français ? Quel est l'intérêt de proposer des textes de sciences humaines japonais ? Quels sont les problèmes qui se sont posés lors de la mise en place de cette activité ? En d'autres termes, quel est l'intérêt de cet exercice en classe de langue ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous présenterons dans un premier temps quelques réflexions générales sur la traduction en français en cours de rédaction française et dans un second temps, nous nous pencherons sur le cas particulier de la traduction de textes de sciences humaines japonais.

## I Réflexions générales sur la traduction en français en cours de rédaction française

Il nous semble important de faire le point sur la situation au Japon à l'heure où nous écrivons ces lignes avant d'énoncer nos propres considérations et principes en matière de traduction.

### A/ Le constat

La traduction japonaise de textes en langue étrangère s'inscrit dans une longue tradition et s'appuie sur des principes. Nous ne prétendons pas ici non plus révolutionner les études de didactique des langues, mais il nous semble important de faire le point.

#### 1) *la traduction du français au japonais très pratiquée dans le cadre de la didactique des langues*

Il ne fait aucun doute que la traduction du français au japonais est un des exercices les plus utilisés dans les cours de français assurés par des professeurs japonais. Bien que l'introduction de méthodes nouvelles par les professeurs étrangers ait pu attirer des enseignants japonais (notamment la méthode immédiate dans le Kansai), il n'en demeure pas moins que la méthode traditionnelle d'enseignement des langues au Japon repose sur deux piliers : 1° l'enseignement de la grammaire avec des exercices écrits (compréhension écrite et vocabulaire : textes à trous, mots à remettre dans le bon ordre, sons à identifier ; discrimination lexicale et grammaticale : intrus ou verbe conjugué correctement à trouver parmi une petite liste) le plus souvent sous forme de questionnaires à choix multiples et 2° la traduction de textes français, préexistants (extraits de textes littéraires ou d'articles de journaux) ou écrits spécialement pour le manuel. L'exercice de traduction est pratiqué depuis des siècles, avec la transcription de textes chinois de la langue originale, le chinois classique, vers le *kambun* 漢文<sup>1</sup>. Ensuite et/ou parallèlement, les traductions se sont faites vers le japonais classique (*bungo* 文語), puis vers le japonais vernaculaire (*kôgo* 口語 ou *gendaigo* 現代語)<sup>2</sup>. Après le chinois, ce sont au XVI<sup>ème</sup> siècle l'espagnol, puis le portugais, ensuite le néerlandais au XVII<sup>ème</sup> siècle, enfin à partir du Bakumatsu (1854-1867) puis de Meiji (1868), toutes les autres langues, à commencer par les langues européennes (au premier rang desquelles l'allemand, le français, l'anglais et le russe) qui ont

1 Langue inventée au Japon, s'écrivant essentiellement comme le chinois classique, mais avec de petits caractères (*kaeriten* 返り点 ou *kunten* 訓点) faisant office de numéros servant à lire les groupes de mots dans l'ordre du japonais (*kundoku* 訓読), et avec une prononciation « à la japonaise »

2 Longtemps, et parfois même encore de nos jours, les textes chinois classiques sont traduits ou plutôt transcrits d'une manière qui n'a rien de naturel en japonais contemporain, avec des expressions qui n'existent quasiment plus que dans les traductions de textes chinois, comme par exemple « sujet + *iwaku* 曰く » (en début de phrase) pour traduire le « dit » chinois. En un mot : les textes chinois anciens sont aujourd'hui transcrits dans un « pseudo-*kambun* » (avec *kundoku*) avant d'être ensuite traduits en japonais vernaculaire, d'où ces livres avec triples textes.

été enseignées à plus ou moins grande échelle dans des buts politiques, afin de conserver au Japon sa position particulière de pays moderne non occidental<sup>3</sup>. L'apprentissage visait à comprendre (les textes de) l'autre pour en tirer ce qui pouvait être profitable au pays<sup>4</sup>, en particulier les connaissances technologiques et la présentation des idéologies et systèmes de valeurs régissant les rapports de force entre Etats, en aucun cas à permettre d'établir entre l'apprenant et les « natifs » une relation humaine faite d'émotions, de partage et d'empathie, d'expression de soi etc. Après 1945 et la prévalence écrasante, presque monopolistique de l'anglais au détriment des langues asiatiques ou du russe, langues de voisins plus ou moins proches du Japon, les motivations d'apprentissage se sont diversifiées – langue de travail à l'international, langue destinée à un examen d'entrée ou un concours, outils d'un cursus d'enseignant-chercheur (le plus souvent littérature francophone ou grammaire française), bonus prestigieux d'un cursus éducatif, verni culturel, passe-temps plus ou moins sérieux – ainsi que les approches pédagogiques, mais la « norme » d'enseignement est restée la même.

Pour ce qui est de la traduction du japonais au français, à part de courtes phrases en cours de grammaire de première année par des enseignants japonais<sup>5</sup>, elle est laissée à la discrétion des enseignants « natifs ».

## 2) les « tendances » observées dans le rapport à la traduction de textes étrangers en japonais

Au départ, la traduction est du mot à mot remis dans l'ordre du japonais. Dès lors, va se poser le problème du glissement de sens des mots chinois (aujourd'hui des mots de n'importe quelle langue) ayant donné un mot japonais repris pour le traduire. Prenons un exemple simple : *raisu* ライス pour l'anglais *rice*, ne désigne plus le riz de façon générale, mais seulement le riz cuit sur assiette<sup>6</sup>. Ce problème se pose pour toutes les langues ayant suivi des apports de mots étrangers dont le sens a glissé, et dont le français offre de nombreux exemples<sup>7</sup>, mais il est particulièrement accentué en langue japonaise<sup>8</sup>. Afin d'éviter les contresens, les retraductions de textes anciens vont voir heureusement s'éloigner la tendance de la reprise telle quelle du mot par son équivalent japonais au profit du mot japonais ayant la même signification.

Le japonais est avec l'anglais, le chinois, le français<sup>9</sup>, l'espagnol, l'arabe, l'allemand mais aussi le catalan, l'une des langues dans lesquelles quantitativement on traduit le plus<sup>10</sup>. C'est aussi pour cela qu'il est impossible de parler de la traduction japonaise comme un tout indivisible et qu'il faut se

3 Ce que Claude Lévi-Strauss a très bien résumé dans les textes repris dans l'ouvrage *L'autre face de la lune : Ecrits sur le Japon*, Paris, Le Seuil, 2011.

4 Ce qu'a très bien montré notamment Jean-Luc Azra (*Enseigner l'écrit au Japon*, Kyôto, Alma langues, 2019, chapitre 1).

5 Le manuel de la méthode immédiate, *Moi, je... Grammaire*, de Bruno Vannieuwenhuysse, (Kyôto, Alma Langues, éd. revue et corrigée 2018) comprend des exercices de traduction du français au japonais mais surtout du japonais au français. Les seconds sont les plus nombreux et reprennent les éléments de la leçon alors que les premiers sont destinés à apporter du vocabulaire nouveau et sont basés sur des textes préexistants plus difficiles.

6 Le riz cru se disant bien sûr *o-kome* お米 et le riz cuit dans un bol, *go-han* ご飯 [御飯] .

7 Par exemple « wagon », du néerlandais *wagen* qui désignait un charriot (alors qu'en allemand, *Wagen* désigne une voiture en général).

8 Avec la présence notamment du *wasei eigo* 和製英語, l'anglais fabriqué au Japon à partir de mots anglais dont la juxtaposition et/ou le sens a/ont été modifié(e) (s). Par exemple, *bebikâ* ベビーカー, juxtaposition de l'anglais *baby* (bébé) et *car* (voiture) qui désigne une poussette, au lieu du *pushchair* britannique ou du *stroller* américain.

9 « L'édition française est très certainement celle qui traduit le plus largement l'ensemble des langues écrites et propose la plus grande diversité des littératures du monde » (Pelletier, Geoffroy : « Les chiffres de la traduction », Société des Gens de Lettres, <https://www.sgd.l.org/sgdl-accueil/presse/presse-acte-des-forums/la-traduction-litteraire/1519-les-chiffres-de-la-traduction-par-geoffroy-pelletier>, article consulté pour la dernière fois le 4 mars 2021.

10 Obtenir des informations chiffrées sur ce point nous est apparu extrêmement difficile. Alors qu'on trouve aisément le nombre et la provenance des textes traduits pour chaque langue ou pays, savoir quel pays traduit le plus de langues est une tout autre affaire.

limiter aux tendances les plus générales. Parmi celles-ci, nous avons remarqué par exemple l'emploi abusif et antinaturel des pronoms japonais de thème (*wata(ku)shi ha, anata ha, kare ha...*) pour traduire littéralement les pronoms sujets du français (je, vous, il), alors que selon nous, ils traduiraient davantage les pronoms toniques (avec sujet) « moi, je », « vous, vous », « lui, il » etc.. Une autre erreur, selon nous, commise très fréquemment par les traducteurs de romans et surtout par les traducteurs de localisation de films (sous-titres et doublages), qu'ils soient français, américains ou chinois par exemple – et qui n'est donc pas propre à la traduction du français au japonais – est l'affaiblissement, la réduction voire la suppression des formes de politesse des langues étrangères. Des personnes se parlant très poliment dans leur langue voient leur dialogue traduit en japonais familier<sup>11</sup>, alors que s'il y a bien une langue à même de rendre grammaticalement les nuances de politesse, c'est bien le japonais. Nous tirons de cet écueil deux hypothèses. La première, c'est une possible volonté idéologique de réserver la politesse, l'échelon le plus élevé d'une civilisation « avancée » aux Japonais. Les étrangers qui se parleraient par conséquent systématiquement de façon familière se montreraient ainsi incapables de ce raffinement réservé aux Japonais, et doivent paraître « cool », c'est-à-dire à la fois décontractés, informels, et stylés. Le but n'est pas tant de blesser les étrangers que de donner confiance aux spectateurs japonais. Le problème est que ce genre de conditionnement impacte forcément la communication en langue étrangère. Certains Japonais, sortis du cadre de la société japonaise, ont énormément de mal à se situer dans l'écheveau tout aussi compliqué d'une société étrangère, qu'elle soit française, américaine ou chinoise par exemple. D'où une tendance à rester soit trop effacé, soit trop familier. Ainsi avons-nous plusieurs fois observé des Japonais s'adresser familièrement à des Français dans une situation formelle parce qu'ils avaient entendu ces personnes parler familièrement avec des amis. Le Japonais qui agit de la sorte n'aura pas intégré à sa grille de communication le fait que la notion de registre existe aussi dans la langue étrangère en situation de communication ainsi qu'en narration.

Ainsi, la traduction en japonais vise-t-elle comme dans l'Antiquité, à transmettre avant tout des informations et, rarement et très accessoirement, une partie du contenu social (hiérarchie) et émotionnel. La dimension empathique de la traduction n'est présente que chez certains traducteurs contemporains. Cette nouvelle Ecole de traducteurs, que nous appellerions l'« Ecole de la subtilité », est amenée à se développer du fait de la présence croissante d'étrangers et d'immigrés ayant la nationalité japonaise sur le sol japonais, travaillant notamment dans l'enseignement et parfois même les médias, ainsi que des futures études qui seront menées sur le processus de traduction. Le 26 février 2021, le Pr Kasama Naoko<sup>12</sup> a organisé un événement qui, alors qu'il n'aurait rien eu de nouveau dans le contexte américain ou français, placé dans le contexte japonais, est historique : réunir trois traductrices de haut vol, deux Japonaises<sup>13</sup> et une Française<sup>14</sup> et leur faire traduire et commenter le même texte écrit en français, le tout filmé et diffusé sur Internet. Cela n'est ni plus ni moins que la naissance pleinement actée de la traductologie médiatisée au Japon<sup>15</sup>.

Partant de ce constat, et particulièrement du fait que la traduction du japonais au français était laissée de côté, nous nous sommes fixé des principes pour cet exercice de traduction en français dans le cadre de notre enseignement de la langue écrite.

11 Ceci est particulièrement flagrant dans les scènes par excellence formelles : discussions politiques, de savants, subordonnés s'adressant à leur supérieur etc.. Un étranger parlant japonais sera toujours étonné de découvrir ce traitement.

12 Kasama Naoko 笠間直穂子, Kokugakuin daigaku 國學院大学, <https://www.kokugakuin.ac.jp/event/215897>.

13 Takubo Mari 田久保麻理 et Taniguchi Asako 谷口亜沙子 (également maître de conférence à Meiji daigaku 明治大学).

14 Myriam d'Artois-Akô 赤穂.

15 On signalera également les travaux indispensables de Julie Brock de la Kyôto Kôgei sen'i daigaku 京都工芸繊維大学, mais c'est une Française.

## B/ Les principes de la traduction en français

Nous venons de voir que la traduction en japonais visait surtout à transmettre des informations. La traduction du japonais en français doit aussi servir à transmettre des informations, mais également mettre en pratique ce que l'étudiant a appris de manière théorique. En traduisant en français, il *écrit* en français, ce qui est l'étape supérieure après le recopiage d'un texte français et le texte à trous. En cherchant dans son dictionnaire, son manuel ou sur Internet des réponses aux questions qui se poseront au fur et à mesure du processus de traduction, l'apprenant aura de plus grandes chances de retenir du vocabulaire et des expressions, ou encore d'assimiler un point de grammaire, que le tout se sera présenté dans un cadre plus vaste, et avec plus de contexte, qu'une phrase de manuel souvent courte. Le contexte, le défi et parfois la frustration créent l'intérêt et l'envie de vaincre la difficulté. L'intérêt est un affect. Et les points de langue, liés à des affects, se retiennent considérablement mieux<sup>16</sup>, ce que nous, enseignants de terrain, avons parfois tendance à oublier. Ce passage du théorique au pratique est fondamental dans l'apprentissage d'une langue, c'est une évidence.

Par ailleurs, le fait de partir d'un texte japonais préétabli met l'apprenant en confiance. Il n'aura pas, pour cette fois du moins, à partir de rien (pas d'angoisse de la page blanche), ni à se « mettre à découvert » en exprimant ses pensées et émotions profondes<sup>17</sup>. Nous sommes ici très proches de « la méthode des modèles » prônée au sein de la méthode immédiate<sup>18</sup>. Il pourra se couler dans le rôle de l'auteur et essayer de transmettre le maximum d'informations, mais aussi rendre les nuances des émotions et des rapports humains représentés ou implicites dans le texte à traduire.

Mais avant de procéder à cet exercice que l'étudiant croit bien connaître, il peut être judicieux de lui en présenter les principes directeurs et les principales problématiques. Dans le cadre de cette étude, nous donnerons ensuite quelques exemples de conseils face à une question précise.

### 1) *la détermination du type de texte, du type de lectorat et la nécessité d'un appareil critique*

Pour la première séance de traduction, l'enseignant serait bien avisé de procéder à une petite présentation de l'exercice de traduction, en rappelant quelques principes :

- qu'il n'existe pas de traduction parfaite ;
- que les traductions diffèrent selon les lieux (français standard, français du Québec par exemple) et varient selon les époques (on ne traduit plus de la même façon Shakespeare ou Cervantes de nos jours qu'aux cours des siècles précédents) et la sensibilité des traducteurs ;
- qu'il faut préalablement comprendre à quel texte de départ on a à faire (article de journal généraliste, article académique, roman, publicité etc.) et par conséquent à quel type de public il s'adresse<sup>19</sup> ;
- qu'il existe plusieurs « Ecoles » et approches de traduction, notamment celle qui privilégie la conservation de la longueur des phrases et celle qui privilégie l'ordre des informations, celle qui affectionne les archaïsmes<sup>20</sup> et celle qui les proscribit etc..

16 La méthode neurolinguistique est loin d'avoir été la première à le dire. De nombreux enseignants de terrain, à commencer par ceux d'école maternelle, savent très bien que c'est en suscitant l'émotion (joie, amusement, compassion etc.) chez l'enfant que les connaissances qu'on cherche à lui transmettre à ce moment-là seront les mieux assimilées.

17 Ce à quoi ne le prépare pas le système éducatif japonais, d'où ce qui est perçu comme de la « timidité » par les professeurs étrangers.

18 Azra, *op. cit.*, chapitre 4, p. 91.

19 Dans un texte sur la culture japonaise traditionnelle, par exemple, il s'agira de décider préalablement si l'on conserve des mots japonais. Par exemple dans un texte sur la maison une approche académique parlera d'*engawa* 縁側 et de *fusuma* 襖 avec le mot en japonais suivant la transcription, une approche grand public et/ou sérieuse supprimera les mots en japonais pour ne garder que les transcriptions, alors qu'une approche très grand public (revue de divertissement par exemple) traduira ces mots en faisant au mieux : « véranda », « closions mobiles (opaques) ».

20 Dans un style parfois qualifié de « troubadour ».

Ces principes généraux étant posés, on s'attachera à fournir des règles concrètes.

## 2) *quelques exemples de règles à suivre*

Concrètement les règles à suivre sont peu nombreuses.

L'exercice de traduction, à l'heure d'Internet, suppose d'établir préalablement une relation de confiance entre l'enseignant et les apprenants, afin de leur faire accepter le principe de l'exercice : produire par eux-mêmes, sans recourir à un service de traduction automatisée pour l'ensemble du texte<sup>21</sup>, le texte étant structuré selon leur idée.

Certains enseignants aiment les traductions plus littéraires, les « belles infidèles », d'autres les traductions plus proches du texte sans être littérales. Là encore, tout dépend du positionnement du traducteur et du type de texte traduit. Il va de soi qu'une traduction d'article de journal ou d'article académique n'obéira pas à la même exigence esthétique qu'une traduction littéraire, de poésie en particulier.

Ce que nous demandons en priorité aux apprenants, c'est de transmettre le maximum d'informations, de conserver le registre de langue (poli, formel, familier etc.), de limiter les répétitions de mots et de faire la concordance des temps selon les règles du français.

Une fois toutes ces informations assimilées par les apprenants, c'est dans la pratique que l'enseignement commencera vraiment.

Pendant la correction en cours, on interrogera un élève par phrase et, en cas de petit effectif, tous les étudiants pour chaque phrase, en faisant un roulement afin que chacun passe en premier successivement. Si la phrase est trop longue, on pourra la couper et traduire chaque segment l'un après l'autre avec interrogation de tous les apprenants.

Ce qui donne donc, dans une classe de quatre inscrits, A étant l'apprenant et E l'enseignant :

Pour une phrase courte :

A1, A2, A3, A4, E

et pour une phrase longue :

Segment 1 : A1, A2, A3, A4, E ; Segment 2 : A1, A2, A3, A4, E ; Segment 3 : A1, A2, A3, A4, E.

La phrase de l'enseignant sera présentée comme le corrigé, mais en veillant bien à ne pas la prétendre parfaite, la perfection n'étant pas de ce monde, à plus forte raison pour une traduction. L'enseignant pourra reprendre certaines trouvailles des apprenants et les intégrer à son texte, sous forme alternative avec le signe « / » et/ou entre parenthèses, ou substituer cette solution à la sienne, si elle n'est pas trop longue. Le dire et le demander à l'étudiant est alors un devoir de courtoisie.

## **II Le cas particulier de la traduction de textes de sciences humaines japonais**

Il est toujours préférable que l'enseignant choisisse un texte d'un domaine en rapport avec le parcours professionnel ou de loisirs de l'étudiant. Dans une classe où tous les étudiants ont la même spécialité, ou une spécialité proche, l'enseignant aura moins de mal à trouver un dénominateur commun. Par exemple dans une classe de juristes, on aura évidemment tout intérêt à choisir un texte juridique à traduire et dans une classe d'informaticiens, un texte sur l'informatique. Lorsque l'on enseigne dans une université généraliste auprès d'étudiants d'un bon niveau, il est néanmoins fréquent que les classes soient panachées avec des étudiants venant de spécialités différentes. Aussi,

---

21 Pour un mot ou une courte expression, nous tolérons cet usage.

l'enseignant a peu de chances de trouver un domaine ou un sujet qui convienne à tous les étudiants sans exception. Dans une classe de petit effectif, il est toujours plus aisé de prendre en compte les spécialités de chacun, surtout si l'on traite un texte par spécialisation (un texte sur l'Histoire, un texte sur les villes, un texte sur les enfants etc.). Dans une classe de quatre ou cinq étudiants ayant tous des spécialités très différentes, mais un niveau avancé, nous avons choisi souverainement des textes de sciences humaines, notamment ceux de Miyamoto Tsuneichi. Pourquoi le choix des sciences humaines ? (A) Et que pouvons-nous tirer de l'exemple de Miyamoto ? (B)

#### A/ Les textes de sciences humaines japonais

Après avoir exposé quelques raisons à ce choix, nous donnerons des exemples de problèmes concrets qui se sont posés lors de notre expérience de cours.

##### *1) pourquoi des textes de sciences humaines ?*

Nous faisons nôtre le credo de la méthode immédiate (Azra, Vannieuwenhuysse, Benoît), selon lequel le cours doit proposer des outils « formatifs » et être tourné vers la production, sortant l'étudiant de sa « zone de confort » et n'être en aucun cas un « cours de grammaire bis ». Dans le cadre d'une classe mélangée, comme nous l'avons dit plus haut, le plus petit dénominateur commun est une catégorie à tiroirs : la notion de sciences humaines, de sciences dures, de technologie etc. Dans le cas des sciences humaines, l'Histoire, la sociologie, l'ethnologie rurale et les arts et traditions populaires (\*minzokugaku \*民俗学) offrent des champs d'étude considérablement variés qui peuvent en tout ou en partie interpeller les apprenants et accroître leur motivation, que ce soit pour leur curiosité personnelle, mais aussi pour présenter à des amis étrangers francophones, actuels ou futurs, des points intéressants de la société ou de l'Histoire de leur pays. Le texte fait donc à la fois office de motivation que l'on s'approprie par la réécriture intrinsèque au processus de traduction, mais aussi d'instrument de médiation dans une communication future ou éventuelle.

Comme tout exercice, la traduction en langue étrangère n'est évidemment pas sans poser quelques problèmes.

##### *2) les problèmes concrets posés*

Loin de nous l'intention de lister tous les problèmes. Nous nous en tiendrons à quelques exemples qui nous ont paru intéressants. La confrontation à un problème lié à l'exercice de traduction peut être l'occasion de plusieurs attitudes de la part de l'enseignant. À lui de décider s'il souhaite ou non imposer son opinion, dissimuler ou reconnaître sa perplexité, mettre les idées de tous en commun et préparer à l'avance sa version utilisée comme « corrigé d'exercice ».

Dans un texte sur le Japon, se pose la question des mots « difficilement traduisibles »<sup>22</sup>. Comme nous le disions plus tôt en note, le choix de la transcription ou non de certains termes se pose très vite. D'abord, quels termes doit-on transcrire ? Doit-on les faire suivre des mots en japonais et de la traduction entre parenthèses, ou au contraire place-t-on la traduction du mot d'abord, suivi entre parenthèses de la transcription et de la traduction ? Et le fera-t-on à la première occurrence ou systématiquement ? Il faut établir un règlement personnel afin que le traducteur en herbe dispose de

---

22 Nous n'acceptons pas l'idée de texte « intraduisibles ». Tout est traduisible : certes, un mot n'est pas forcément rendu par un mot ; il peut l'être par une périphrase, et s'il s'avère nécessaire dans la langue de destination, l'usage intégrera ce mot d'origine étrangère dans la langue (geisha, shogoun etc.). Dans le cas d'une expression, elle sera rendue par une expression de la langue de destination de sens équivalent. Dans le domaine de la technologie qui voit apparaître de nouveaux mots très régulièrement, il faut souvent un temps pour créer des traductions. Enfin, au niveau du sens et de l'effet sur le lecteur, en revanche, les jeux de mots (et les références culturelles censées être connues du lecteur natif) peuvent perdre leur effet comique en passant d'une langue à l'autre et la poésie, sa musique originelle et son côté « poétique ».

rails sûrs à suivre. Ce sera son *kata* (forme-manière<sup>23</sup>) de l'exercice. Dans ce cas précis, nous avons posé comme règle que le texte s'adressait à des passionnés du Japon, et que donc l'usage des caractères japonais et chinois était autorisé à la seule première occurrence, mais seulement dans les notes, pas dans le corps du texte. En revanche, dans le cas rarissime d'une explication étymologique, en particulier concernant un toponyme, l'usage des caractères de la langue japonaise était autorisé à la première occurrence dans le corps du texte. Afin de ne pas trop alourdir le texte, l'usage du mot dans sa seule transcription, accompagné d'une définition en note, est parfois préférable à une périphrase trop lourde. Paradoxe de la traduction en sciences humaines : il faut parfois ne pas traduire un mot plutôt que de le traduire par une périphrase longue et lourde pouvant être utilisée à la première occurrence dans le texte ou en note. Il s'agit de déterminer le degré d'importance du mot original en question, sans considérer par exemple tous les noms communs importants comme des concepts fondamentaux à garder tels quels<sup>24</sup>.

A l'égard des concepts importants, il s'agira de dresser pour soi une liste de ces termes avec les traductions retenues afin d'unifier le texte. Cette règle est aussi valable, à plus forte raison, dans le cadre d'un projet de traduction collective. Donnons un court exemple avec un texte<sup>25</sup> de Miyamoto. Les traductions sont des *conventions* arbitraires que nous avons fixées. Nous ne prétendons en aucun cas fournir des traductions parfaites :

1. Liste des termes à garder en transcription (mot en japonais en note à la première occurrence et périphrase ou traduction entre parenthèses ou en note à la première occurrence) :
  - *dango* 団子 : boulette de pâte de riz gluant ;
  - *matsuri* 祭り : fête traditionnelle ;
  - *mi-koshi* 神輿・御輿 : tabernacle portatif ;
  - etc.
2. Liste des termes à traduire (transcription et mot en japonais en note à la première occurrence) :
  - *gyôji* 行事 : fête cérémonielle ;
  - *sairei* 祭礼 : fête rituelle ;
  - *shûraku* 集落 : agglomération ;
  - etc.

Penchons-nous à présent sur le choix de Miyamoto Tsuneichi parmi la multitude d'auteurs de sciences humaines japonais à notre disposition.

#### B/ Le cas particulier de Miyamoto Tsuneichi

Le panachage d'auteurs est toujours possible et Miyamoto Tsuneichi 宮本常一 (1907-1981) n'est qu'un exemple, mais c'est notre choix pour nos classes de sciences humaines (littérature, Histoire, langues, sociologie, Droit etc.). Comme tout texte, il a posé des problèmes spécifiques dont nous donnerons les exemples les plus significatifs.

23 *Kata* かた [型・形] : pour une analyse poussée de ce concept, nous renvoyons au classique de Boyé Lafayette de Menthe : *Kata : The Key to Understanding and dealing with the Japanese*, North Clarendon, Tuttle, 2003, 184 p..

24 Concernant la traduction d'un texte de sciences humaines, le *Nihon jômin seikatsu ebiki* 『日本常民生活絵引』 de Shibusawa Keizô 渋澤敬三 en l'occurrence, nous avons rédigé en japonais un court texte qui pourrait éventuellement être suggéré au lecteur s'intéressant aux questions de traduction : 「穿袖の謎—フランス語圏で絵引をどう使うか—」 (研究会報告), 神奈川大学非文字資料研究センター, 非文字資料研究, 24号, juill. 2010, pp. 4-5.

25 *Minzokugaku no furusato* 『民俗学のふるさと』, Tôkyô, Kawade bunko, 2012, chap. 1, section 5.

### 1) pourquoi Miyamoto Tsuneichi ?

L'ethnographe et folkloriste Miyamoto cumule les avantages pour un lecteur japonais qui apprend le français. D'abord, son style, très limpide, est parfaitement explicite et déjoue l'image généralement véhiculée de flou artistique ou d'ambiguïté accolée à la langue japonaise. Il va sans dire que pour un lecteur étranger apprenant le japonais, cette lecture est particulièrement agréable et fluide. À la lecture de Miyamoto, l'apprenant ne pourra pas arguer le prétexte d'une incompréhension pour justifier un travail non fait. Si Miyamoto est compréhensible pour un étranger, à plus forte raison l'est-il pour un Japonais.

Ensuite, Miyamoto fournit un ensemble d'informations de tous ordres fort intéressant à la fois pour l'étranger qui souhaite découvrir la société japonaise en profondeur, mais aussi pour le lecteur japonais, qu'il étudie la *minzokugaku* ou non. Il pourra ensuite les réutiliser pour présenter le pays auprès d'étrangers à un niveau plus élevé que les fondamentaux de la culture japonaise que son interlocuteur connaît certainement déjà (manger avec des baguettes, enlever ses chaussures chez l'habitant etc.).

En outre, Miyamoto ayant traité une variété de sujets, il y en aura forcément un susceptible de plaire au plus grand nombre. Par exemple l'éducation des enfants, les *matsuri*, les auberges, le pèlerinage d'Ise, la formation des villes nouvelles, le Japon vu du ciel, les femmes, la jeunesse, la pauvreté, les techniques...

Enfin, pour ce qui est de l'enseignant, le fait de choisir un auteur qu'il a étudié et qu'il connaît bien peut apparaître comme une solution de facilité, mais cette facilité est au service du cours. Sans faire de longs laïus saugrenus sur son auteur préféré, l'enseignant pourra le présenter en quelques phrases et le remettre en contexte. Cela permettra aux étudiants de se sentir plus proches de l'auteur, de s'intéresser un tant soit peu à sa vie et de mieux comprendre ce qu'il avait à nous dire. Une remise en contexte n'est jamais superflue.

### 2) Miyamoto pose-t-il des problèmes concrets ?

Contre toute attente, mentionnons par acquit de conscience les rares plaintes sur la difficulté de l'exercice : quel que soit l'exercice donné en cours de langue, les apprenants japonais se plaindront de sa difficulté, plutôt ressentie que réelle. Il s'agit pour l'enseignant de faire la part des choses entre les tentatives des étudiants visant à faire simplifier le cours pour obtenir des unités d'enseignement (*tan'i*) sans trop de peine, la difficulté normalement ressentie mais inhérente à tout apprentissage et une difficulté excessive qui ne correspond ni au niveau de départ, ni au niveau « réaliste » à atteindre au terme du semestre. Dans ce dernier cas seulement, l'enseignant devra modifier l'exercice ou le supprimer pour revenir à des exigences raisonnables. Dans l'exemple de Miyamoto, on pourra choisir un autre texte ou réduire la taille du texte et au sein de celui-ci, le nombre de phrases données en devoir à la maison. Traduire trois phrases plutôt qu'une page entière sera perçu comme « moins difficile » alors qu'en fait le travail demandé sera juste moins abondant et moins fatigant.

Le principal problème pour nous fut la présence de parties de dialogues transcrits d'après entretiens et comportant des tournures dialectales<sup>26</sup>. Tout comme la présence de tournures orales familières, ces expressions locales posent le problème de leur équivalent en français. Bien sûr, on ne les traduira pas en un des dialectes ou langues de la francophonie ou de la France (il serait ridicule de traduire le parler d'Iwate, par exemple, par celui du Nord, voire même par un dialecte Wallon ou par le jocal québécois). On optera donc pour des tournures orales en français standard en évitant

26 Dans notre cours de l'année 2020-2021, nous avions à faire à des phrases de style oral parlé dans le Kantô. *Minzoku no fursato*, *op cit.* pp. 41-42.

scrupuleusement les anachronismes et en tenant compte de l'âge du locuteur en question.

Le deuxième problème qui s'est posé fut celui de la concordance des temps. Toute traduction en français pose ce problème, toutefois dans le cas particulier de Miyamoto, écrivain voyageur, la narration d'expérience vécue côtoie l'essai et il arrive parfois que l'ethnographe se mette en scène, aussi faut-il toujours se demander quand a lieu chaque action et quand elle est rapportée. La traduction des temps est donc, ici en particulier, rétive à toute transposition automatique telle que « forme du dictionnaire (non passé) japonaise → présent français » ou « forme achevée japonaise → passé français ». Les règles d'emploi des temps en japonais sont plus souples qu'en français et il arrive souvent que l'auteur passe d'une forme achevée à un non-passé d'une phrase à l'autre. La traduction en français est ici l'occasion d'une révision bienvenue des règles de la concordance des temps et une mise en pratique sur le long terme, difficulté du français que même les meilleurs apprenants (japonais) ne maîtrisent que très rarement.

Enfin, dernière difficulté, qui se pose peut-être davantage pour l'enseignant en position de correcteur que pour l'apprenant-traducteur, c'est la traduction ou non des termes désignant les machines et les outils. Dans ce cas, nous avons privilégié le cas par cas et, comme si le texte allait être publié, nous avons pris la liberté d'insérer des photos ou gravures représentant lesdits outils (par exemple un *kine* 杵, pilon à manche utilisé pour le *mochi-tsuki* 餅搗き). L'insertion de photographies représentant des scènes de *matsuri* a également plu aux étudiants qui voyaient alors dans le texte traduit autant un *extrait de livre* au propos concret et visualisable qu'un exercice de cours.

Nous n'avons pour le moment pas rencontré de difficulté infranchissable dans la traduction française de Miyamoto. Le choix de cet auteur fut donc profitable pour tous et moins frustrant qu'un texte littéraire, qu'il soit japonais ou français.

Pour conclure, nous avons pu valider le point selon lequel la traduction en français, exercice pourtant d'une difficulté réelle pour les étudiants et l'enseignant lui-même, était un exercice à la fois formateur et un peu ludique, dont les étudiants eux-mêmes reconnaissaient l'apport dans leur apprentissage du français. Tout comme E. Kourdis, « nous pouvons affirmer que le couple langue/traduction est un outil didactique privilégié dans l'enseignement/apprentissage d'un français à visée professionnelle » (Kourdis, 2011)

Sans conseiller à tout le monde le choix exclusif de Miyamoto qui n'aurait pas forcément de sens dans certains cas, nous conseillons à chaque enseignant d'ajuster sa position en fonction de paramètres multiples : convenance personnelle, adéquation au public des apprenants, formation du raisonnement ou encore préparation au monde du travail dans lequel le futur diplômé cherchera à s'insérer à court terme.

En outre, cet exercice permet, tout comme le travail sur des textes d'actualité, d'être renouvelé chaque année, au bénéfice de l'enseignant-chercheur qui peut réutiliser les morceaux traduits par lui pour la correction dans ses travaux personnels. C'est, si l'on peut dire, faire d'une pierre deux coups.

Procéder à l'exercice de traduction en français fut pour nous une expérience entièrement positive, ainsi que pour les étudiants qui ressentaient un sentiment d'achèvement après ce travail nouveau et exigeant accompli. La rédaction de cet article ne laisse de nous inciter à poursuivre notre découverte du monde non seulement de la traduction en cours de langue, mais de la traduction en général et de la traductologie en particulier.

## Références

- AZRA, Jean-Luc : Enseigner l'écrit au Japon : La méthode des modèles, Kyôto, Alma shuppan, 262 p. ;
- BOGLE, Desrine : « La place de la traduction en classe de langues : apprentissage de langues ou formation de traducteurs professionnels ? », *Le français à l'université*, 19 avril 2014, mise en ligne le 11 décembre 2014, consulté pour la dernière fois le 5 février 2021 : <http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=1920#> ;
- BROCK, Julie : « Trajectivité, littérature et traduction », *Journal : Mésologiques - Etudes des milieux, Bulletin of Institute of Technology*, 12, décembre 2018, pp. 1-5 ;
- KOURDIS, Evangelos : « La traduction dans un cours de français à visée professionnelle en Grèce. Une approche sémiotique du technolecte de la coiffure », *Dia stauró seis*, jan. 2011 : [https://www.researchgate.net/publication/233382538\\_La\\_traduction\\_dans\\_un\\_cours\\_de\\_francais\\_a\\_visee\\_professionnelle\\_en\\_Grece\\_Une\\_approche\\_semiotique\\_du\\_technolecte\\_de\\_la\\_coiffure](https://www.researchgate.net/publication/233382538_La_traduction_dans_un_cours_de_francais_a_visee_professionnelle_en_Grece_Une_approche_semiotique_du_technolecte_de_la_coiffure) site consulté pour la dernière fois le 5 février 2021 ;
- LEVI-STRAUSS, Claude : *L'autre face de la lune : Ecrits sur le Japon*, Paris, Le Seuil 2011 ;
- MANESSE, Danièle : « Interroger la langue et la littérature par la traduction (université) », dans *Le français aujourd'hui* 2003/3 (n° 142), pages 87 à 95 : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2003-3-page-87.htm>, site consulté pour la dernière fois le 5 février 2021 ;
- MANGIN, Alexandre : 「穿袖の謎－フランス語圏で絵引をどう使うか－」 (研究会報告), 神奈川大学非文字資料研究センター, 非文字資料研究, 24号, juill. 2010, pp. 4-5 ;
- de MENTHE, Boyé Lafayette : *Kata : The Key to Understanding and dealing with the Japanese*, North Clarendon, Tuttle, 2003, 184 p. ;
- MIYAMOTO Tsuneichi 宮本常一 : 『民俗のふるさと』, Tôkyô, Kawade shobô shinsha 河出書房新社, 2012, 268 p. ;
- VANNIEUWENHUYSE, Bruno : *Enseigner l'oral au Japon*, Kyôto, Alma Langues, mars 2017, rééd. fév. 2019, 195 p..